

tenue sous la présidence de Monsieur CHARVIN, assisté(e)
de Madame MARCOVICI et Monsieur GOURSAUD, Conseillers
En présence de Monsieur RAGUIN, Rapporteur public
Madame EDWIGE, Greffière

09 heures 15

01)	DOSSIER N° 2601986	RAPPORTEUR: Monsieur Jérôme CHARVIN
Titre de l'affaire	Annulation de la décision portant refus de la demande d'admission exceptionnelle au séjour assorti d'une OQTF avec délai et d'une IRTF de 6 mois pour une ressortissante Marocaine.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Madame X	Maître BADJI-OUALI Chreifa (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU DEPARTEMENT DE L'HERAULT	
02)	DOSSIER N° 2601994	RAPPORTEUR: Monsieur François GOURSAUD
Titre de l'affaire	Annulation de la décision portant OQTF sans délai assorti d' une IRTF de deux ans et d' une assignation à résidence pour une durée de un an à un ressortissant Malien	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur X	Maître GADIAGA FOUSSEYNI (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DES PYRENEES ORIENTALES	

09 heures 15

03)	DOSSIER N° 2602012	RAPPORTEUR: Monsieur François GOURSAUD
-----	--------------------	--

Titre de l'affaire Annulaion de la décision portant refus de séjour conjoint de français assorti d'une OQTF avec délai et d'une IRTF de six mois.

Nom des parties

Demandeur Madame X

Défendeur PREFECTURE DU DEPARTEMENT DE L'HERAULT

Représentants des parties

Maître CISSE Balla (Cour)

Arrêté le 09/09/2026

Le vice-président : J. Charvin